## Questions orales

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas affirmé directement qu'il s'agissait là d'un cas isolé. J'ai à ce moment-là formulé l'espoir qu'il en serait un et je le souhaite encore.

M. MacKay: Monsieur l'Orateur, le ministre est-il au courant que deux des sept compagnies canadiennes de pâte à papier dont les produits ont récemment été trappés de droits par les États-Unis recevaient également de l'aide du ministère de l'Expansion économique régionale? Comment se propose-t-il de faire face à une telle situation dans le contexte général des politiques d'expansion régionale?

• (1410)

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, j'estime que la question a une portée si vaste qu'il serait impossible pour moi d'y répondre en termes que vous autoriseriez. Je me ferai cependant un plaisir de m'en entretenir avec le député, d'obtenir de lui des données plus précises et d'essayer de lui donner une réponse.

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puisque le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial ont engagé des montants importants sous forme de subventions ou de prêts à la société Michelin, le gouvernement fédéral ainsi que le premier ministre et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse prennent-ils des mesures concertées pour faire modifier ou abroger les droits de douane spéciaux sur les pneus Michelin?

L'hon. M. Jamieson: La réponse est affirmative, et mon collègue le ministre de l'Industrie et du Commerce, qui s'occupe plus directement de ce que je pourrais qualifier de questions de commerce extérieur pourrait peut-être donner de plus amples renseignements à ce sujet.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire.

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce devrait avoir la permission de répondre à ma question.

M. l'Orateur: A l'ordre. On pourrait peut-être donner maintenant la parole au député de York-Sud. Il y aurait lieu d'autoriser le ministre à répondre à la question qu'a posée à ce sujet le député de South Shore, mais j'ai donné la parole au député de York-Sud. Il peut poser sa question, puis nous reviendrons à celle de l'autre député.

LA SOCIÉTÉ MICHELIN—LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE USINE AUX É.-U.—LA PRODUCTION AU CANADA

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce sur ce même sujet. Comme on a signalé tantôt que le gouvernement fédéral et celui de la province ont déjà consenti des subventions énormes à la société Michelin et comme celle-ci a annoncé son intention de construire une usine aux États-Unis, le ministre dirait-il à la Chambre si le gouvernement a obtenu de la société l'assurance qu'elle continuerait de produire et d'exporter le même nombre de pneus qu'elle s'était engagé à produire et à exporter quand elle a demandé une subvention et qu'on la lui a accordée?

M. l'Orateur: Le ministre de l'Industrie et du Commerce pourra à la fois répondre à cette question-ci et à celle du [M. MacKav.]

député de South Shore qui, je pense, est à peu près la même.

L'hon. Alistair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, pour répondre à la première question, on fera des instances auprès du gouvernement des États-Unis . . .

M. Baldwin: On fera ou on a fait?

L'hon. M. Gillespie: On a fait des instances, mais on en fera d'autres étant donné ce que vient de découvrir le gouvernement américain. Quant à la question soulevée par le député de York-Sud au sujet de garanties, l'engagement vaut toujours, pour autant que je sache.

M. Lewis: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je demanderais au ministre si, lors d'instances faites auprès du gouvernement américain, lui-même ou quelqu'autre membre du gouvernement tentent d'obtenir de Washington l'assurance que cette décision unilatérale au sujet des pneus Michelin et de certains autres produits ne sera pas étendue à d'autres denrées exportées par d'autres fabricants canadiens qui touchent des subventions du gouvernement.

L'hon. M. Gillespie: Si, monsieur l'Orateur.

M. Lewis: Cela fait-il l'objet des négociations en cours avec le gouvernement des États-Unis? Au fait, ces négociations se poursuivent-elles et l'accord sur l'automobile est-il aussi remis en cause?

L'hon. M. Gillespie: La question des négociations canado-américaines sera soulevée lorsque le gouvernement aura reçu la confiance de la Chambre. Peu après, je m'attends à ce qu'un débat soit amorcé à ce sujet. Quant à l'affaire Michelin, nous espérons qu'il s'agit d'un cas isolé. Il y a lieu de signaler à la Chambre, je pense, que cette mesure n'a pas été imaginée par le gouvernement des États-Unis mais qu'elle a été prise à la suite d'une plainte des fabricants de caoutchouc de ce pays.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, puisque le ministre vient de déclarer qu'il ne compte rien faire à ce sujet jusqu'à ce que la Chambre accorde un vote de confiance au gouvernement, je voudrais lui demander s'il croit qu'un gouvernement inefficace et impuissant mérite un vote de confiance?

Des voix: Bravo!

LA SOCIÉTÉ MICHELIN—LE REMBOURSEMENT DES DROITS SUR LES ENTRÉES DE PNEUS AU CANADA

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question supplémentaire que j'adresse cette fois-ci au ministre des Finances. La société Michelin vient de déclarer au Commissaire des douanes des États-Unis que l'ancien ministre des Finances, M. Benson, lui avait promis que les droits de douane sur les entrées de pneus Michelin au Canada seraient remboursés. Le ministre des Finances peut-il confirmer aux députés qu'une telle promesse a été faite qu'elle est toujours en vigueur ou encore—et c'est ce que je souhaite, que le gouvernement a eu le bon sens de l'annuler?